



Suite à l'article paru dans le Progrès du 9 novembre

Le diocèse souhaite porter à la connaissance des lecteurs du Progrès les précisions suivantes :

D'une part, il est important de dire que le diocèse travaille depuis plus d'un an sur le transfert de ses biens. Pour cela, des inventaires précis ont été faits et des arbitrages ont été rendus, avec soin et discernement. Des personnes du Service des formations du diocèse ont apporté leur contribution à cette réflexion.

Mais surtout, d'autre part, le bibliothécaire et archiviste du diocèse et ses collaborateurs, dont la probité ne peut être prise en défaut, ont eux aussi fait un travail d'inventaire rigoureux, conduisant à plusieurs ventes d'ouvrages dont la conservation n'était pas nécessaire, voire de doublons ou d'ouvrages ayant peu d'intérêt. C'est ce type d'ouvrages qui a été vendu à différentes communautés religieuses.

Cette probité s'étend à la conservation des objets de culte, qui sont propriété de l'Association Diocésaine, et de quelques objets confiés par des municipalités au diocèse, à leur demande, pour une meilleure conservation et sécurisation. Certains de ces objets sont, aujourd'hui, restitués aux communes propriétaires.

Il faut également rappeler que le diocèse a toujours collaboré en bonne intelligence et dans le respect des compétences avec les collectivités territoriales et les institutions diverses. En ce sens un dialogue s'est ouvert concernant certains ouvrages et certaines collections avec la ville de Lons-le-Saunier dès le mois de février 2016. C'est une lettre de Monsieur Pélissard, en date du 12 août 2016, arrivée à l'évêché à la mi-septembre qui a confirmé l'intérêt de la ville pour recueillir une partie du fond patrimonial et comtois. L'évêque, après en avoir parlé avec l'archiviste du diocèse a pu répondre favorablement courant octobre à propos de certaines collections, d'autres ayant déjà été vendues dès le printemps, d'autres enfin devant être transférées à la bibliothèque de la maison du diocèse à Poligny.

Lons-le-Saunier, le 14 novembre 2016

Mgr Vincent Jordy, évêque de Saint-Claude, et son conseil.